

# Déroulé du conseil d'école du LUNDI 25 avril 2022 – 18h15

## ECOLE JACQUES TATI - JARD SUR MER

### Présents :

Les représentants de la municipalité : Mme GINDREAU (Maire DE LA COMMUNE°

M l'adjoint aux affaires scolaires (M OYSELLET)

Mr GARREAU Samuel DGS

Les représentants de parents d'élèves : Mme LACOMBE, Mme MORNET, Mr BERRUGA

Les enseignant(e)s : M GALIBERT Romain, Mme DOUIN Paméla

L'ATSEM : Mme MALGARINI Jacqueline

AESH : Mme Sophie GLUMINEAU

### Excusés :

), M. l'Inspecteur de l'Education Nationale (Mme LESGOURGUES), les membres du RASED, la DDEN, Mme ENFRIN Aurélie (complément de M GALIBERT)

### Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil d'école du novembre 2021
- Présentation du projet de projet d'école 2022/2026
- Présentation des effectifs à ce jour et prévisions pour la rentrée 2022
- Présentation des actions liées au projet d'école et des projets de classes pour l'année 2021-2022
- Eléments de calendrier (fixer la date du 3<sup>ème</sup> CE)
- Questions diverses

## I - Compte-rendu du conseil d'école de Novembre 2021

Remarques : aucune.

Vote : 8 pour.

## II : Projet d'école

- Mr Galibert présente les modalités de rédaction du futur projet d'école.
- Les 3 axes ont été présentés mais seront étoffés et validés lors du 3<sup>ème</sup> CE.
  - Accompagner la réussite de chaque élève
  - Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école
  - Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école

## III – Effectifs

	Effectif à ce jour Ce n°1	Effectif à ce jour	Effectif septembre 2022
PS1	0	2	3
PS2	9	9	3
MS	5	6	9
GS	6	7	6
CP	7	6	7
CE1	4	5	6
CE2	3	3	5
CM1	4	5	3
CM2	7	4	5
Total	45	47	47

Nos effectifs sont situés sur un entre deux ; trop faible pour ouvrir une 3<sup>ème</sup> classe mais suffisamment important pour être inconfortable.

La gestion de 5 niveaux élémentaires est extrêmement difficile même renforcé par Mme Alain en qualité de

service civique. Les enseignants espèrent réussir à recruter de nouveau une personne en service civique l'année prochaine.

#### **IV – Présentation des actions liées au projet d'école et des projets de classes pour l'année 2021-2022**

Un bilan a été effectué sur les projets de l'année :

- Classe de neige
- Cycle Golf (projet parcours sport communauté de communes)
- Mise en place de dispositif parcours sport à la salle de gym des moutiers pour les maternelles
- Cycle handball en Janvier 2022
- Résidence d'un auteur : Mme Bajen Castells en Avril 2022 avec création de 3 livres
- Début du projet cirque en Mai 2022
- Réfection de la fresque murale par les enfants coté place Sully
- Projet AME : caractérisation des déchets présents sur le port
- Interventions programmées dans le cadre de la gestion des déchets :
  - Mr Fabvre responsable Animateur de prévention des déchets et économie circulaire pour la Communauté de communes Vendée Grand Littoral
  - Trivalis : 2 séances sur le recyclage
  - Spectacle Valorizzati

#### **V – Vie de l'école et investissement**

Dans le cadre du plan de continuité pédagogique, l'école a été dotée en matériel numérique à savoir :

- 17 tablettes
- - 2 PC portable
- - 1 vidéo projecteur mural
- Une borne wifi

Ces équipements de qualité nous permettent d'investir pleinement l'outil numérique avec un accès quasi individuel à du matériel de qualité.

Le conseil d'école remercie la municipalité pour le suivi de ce dossier.

Un point presse sera effectué en juin pour présenter le dispositif.

#### **VI – Questions diverses**

- Les représentants des parents d'élèves ont signalé avoir reçu plusieurs mails concernant la pause méridienne.

Ils s'inquiètent du fait qu'un seul agent est présent dans la cour de récréation pour la surveillance de 40 enfants.

Mr Garreau indique qu'à ce jour, aucun incident n'a été relevé et que cette réaction semble s'apparenter à une appréhension d'un risque non présent à l'heure actuelle.

Il précise qu'à ce jour, l'agent en charge de la pause méridienne n'a relevé aucun incident et que si par malheur un enfant devait avoir un accident, Mme Mazoué présente en cuisine pourrait la seconder.

Mme Gindreau précise que pour la fin de l'année, le dispositif ne devrait pas évoluer mais que la municipalité reste bien entendu à l'écoute pour faire évoluer le dispositif si besoin.

Elle précise qu'en cas d'incident, les familles concernées doivent absolument fournir une description écrite des faits par courrier ou par mail.

Mme Gindreau est prête à recevoir les familles si besoin.

L'équipe enseignante précise qu'en effet, il n'y a pas eu à sa connaissance d'incident majeurs pour le moment. Elle insiste tout de même sur le fait que dans la gestion quotidienne de cette pause méridienne, la problématique se porte essentiellement sur les enfants les plus jeunes qui représentent 25% de l'effectif à ce moment . En effet, ils sont nombreux à ne pas pouvoir aller aux toilettes seul. L'agent en question ne peut pas les accompagner car elle doit veiller à la sécurité des autres élèves présent sur la cour. L'équipe enseignante a constaté à plusieurs reprises que des enfants avaient eu des « accidents pipi » lors de cette pause méridienne.

L'équipe enseignante précise que les années précédentes, avec un effectif plus faible, il y avait deux agents pour surveiller la pause méridienne.

Les représentants de parents d'élèves précisent que leur intervention ne vise absolument pas à remettre en cause le travail des agents sur place.

Au contraire, leur action a pour but de les soutenir et de rendre leurs actions plus efficaces et sécuritaires.

**Fait à Jard sur Mer**

**Le 28/04/2022**